Conseil d'école mardi 23/10/2012

Début : 18H30

Présents: parents d'élèves :

M. Reboussin
M. Canault
Mme Journot
Mme Moreira
Mme Di Mascio
Mme Nedelec
Mme Brusson
Mme Boutenel

Enseignants :

M. Vigneulle : Directeur
Mme De Herder
Mme Fourot
Mme Bourdoulous
Mme Lioret
Mme L'Hénoret
M.Morin
Mme Robin (RASED)
Mme Brieu

Représentante de la mairie : Mme Palich

Excusés : Mesdames Dewitte et Guérin sont parties en classe de découverte, M. Garac, DDEN, M. Robert.

1) Rôle du conseil d'école

6h réparties en 3x2h
Il est composé du directeur, des enseignants, des représentants de parents d'élèves, d'un représentant de la mairie, d'un D.D.E.N. L'inspectrice départementale est membre de droit .
Son rôle :
-Vote du règlement intérieur
- Organisation de la semaine scolaire
- Intégration des enfants handicapés
- Utilisation et répartition des budgets
- Tout sujet concernant la vie de l'école .
Ce n'est pas un lieu pour discuter d'un problème d'un enfant en particulier.

2) Vote du règlement intérieur à l'unanimité .

3) Les élèves en difficulté

Mme Robin présente le R.A.S.E.D. (réseau d'aide aux élèves en difficulté)
Jusqu'à l'an dernier 3 personnes : un maître G, un maître E, une psychologue scolaire
En raison des réductions budgétaires, le poste du maître G (rééducateur) a fermé.
Celui-ci s'occupait des difficultés de comportement: il va beaucoup manquer.
Mme Robin , maître E, s'occupe des difficultés scolaires (lire, écrire, compter de la maternelle au CM2)
Par définition, l'école partage ce réseau avec d'autres écoles, donc, malheureusement , cette personne intervient trop peu: deux demi journées par semaine.
Donc, peu de moyens pour une école avec beaucoup d'élèves en difficulté .

Nous avons également dans l'école deux enfants en situation de handicap reconnu .
L'un est au CM2 . Il avait un AVS (auxiliaire de vie scolaire) l'an dernier à mi temps, mais plus personne cette année. On ignore pour quelle raison ce dispositif a été supprimé.
L'autre élève est au CE2. Il est malentendant : L'aide qui avait été mise en place l'an dernier n'a pas encore commencé cette année .

Autres enfants en difficulté à l'école : les enfants allophones :(non francophones)
Une enseignante CLIN, aujourd'hui appelée UPE AA intervient à Paloisel 2 demi journées pour 4 élèves. Elle intervient également à Moissy pour davantage d'élèves .
L'arrivée d'enfants non francophones est assez aléatoire, cela peut se produire n'importe quand .
Parfois ces enfants n'ont jamais été scolarisés .

4) Effectifs et stucture

230 élèves répartis en 9 classes
1 CM2 de 29, 2 CM1 de 24, 2 CE2 de 26, 1 CE1/ CM2 14 et 11, 1 CE1 de 28
2 CP de 24 et 25

La structure particulière du CE1 / CM2 a été choisie afin d'éviter de multiplier les cours doubles. Certains parents se sont plaints de cette structure. Il est nécessaire d'expliquer que l'on ne choisit pas une structure pour embêter qui que ce soit mais que l'on privilégie celle qui sera la meilleure ou la moins mauvaise de toutes. Mme De Herder a accepté de prendre en charge cette classe .

L'an prochain : 241 élèves et toujours 9 classes .
53 CP 49 CE1 39 CE2 52 CM1 48 CM2

5) Bilans Financiers

Le directeur fournit le bilan de la coopérative. (Voir feuille de comptes : Bilan : 2748,02 €)

Budget municipaux: 2 budgets différents : scolaire : (fournitures …) et projet d'école.
Ce budget est valable pendant 3 ans (jusqu'en décembre de cette année) .
Nous avons utilisé environ: - 3000 € pour la scène nationale de Sénart.
- 8000 € pour la classe de découverte
- 4300 € pour le TBI
- sorties diverses, (ferme, musée …)

Au sujet du T B I, il y avait plusieurs options :

- choisir un TBI amovible et le partager : peu pratique
- Installer un TBI dans toutes les classes : c'était impossible: trop cher .
- Installer des TBI petit à petit, pour les enseignants volontaires : c'est cette option qui a été choisie, le prochain sera installé dans la classe de M. Morin .

Autres projets :

♦ Au cycle3, les classes travaillent avec la Beneylu school.
Chaque enfant a un identifiant. La famille peut accéder :
- au cahier de textes (pour les devoirs et leçons)
- aux exercices ou fiches de travail
- à une messagerie
- au carnet de liaison
Les parents présents regrettent que l'identifiant soit collé sur le cahier de correspondance.

♦ Les collègues de CM1 sont partis en classe de découverte dans les Vosges.
♦ Théâtre et musique avec intervenants pour les CP
♦ Court métrage sur le thème du fantastique pour les CM2

6) Absense d'une personne pour faire traverser face à l'école .

Des parents se sont plaints à la police municipale : on serait en attente d'une commission pour nommer des personnes.
D'après Mme Palich, une personne serait nommée à la rentrée de novembre.

7) Questions diverses

Les vacances de la Toussaint étant plus longues, y aura t-il une récupération des jours ?
→Cela est prévu le mercredi 22 mai et le mercredi 5 juillet .
Fin du conseil: 19 h 50
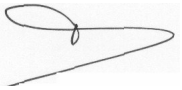
Le Directeur: **la secrétaire:**
D. Vigneulle **L.L'Hénoret**